

Madame  
Chantal Perriard  
Staatssekretariat für Migration SEM  
Quellenweg 6  
3003 Bern

Berne, le 10 Février 2016 / GGL  
VL\_Fonds\_Sécurité\_UE

**Reprise du règlement (UE) n° 515/2014 portant création du Fonds pour la sécurisation intérieure (développement de l'acquis de Schengen)  
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux**

Madame,

En vous remerciant de nous avoir consultés dans le cadre de la consultation sous rubrique, nous vous prions de trouver, ci-après, notre prise de position.

Le PLR.Les Libéraux-Radicaux approuve le présent rapport explicatif qui porte sur l'approbation de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne relatif à la reprise du règlement (UE) n°515/2014. Ce rapport constitue un développement de l'acquis de Schengen que la Suisse s'était engagée à reprendre. Il traite également de l'accord additionnel concernant la participation de la Suisse au Fonds pour la sécurité intérieure, accord nécessaire en vue de ladite reprise. Le Fonds pour la sécurité intérieure, domaine des frontières extérieures et des visas, succède au Fonds pour les frontières extérieures, auquel la Suisse participait depuis 2009 et qui a cessé d'exister fin 2013.

Le PLR prend note de la reprise du règlement (UE) n°515/2014 qui n'implique aucune modification de la législation suisse, aucune dépense supplémentaire et ne va à l'encontre d'aucune réglementation du droit national.

Concernant la participation de la Suisse au Fonds pour la sécurité intérieure et au vu de la crise migratoire actuelle au sein de l'Union européenne, une réponse coordonnée au niveau européen est nécessaire pour soutenir les Etats Schengen. Des réformes sont également inévitables pour améliorer Schengen qui atteint aujourd'hui ses limites. Une plus grande transparence pour vérifier l'efficacité des mesures prises est vivement souhaitée, notamment dans la répartition et l'utilisation des moyens financiers mis à disposition. La Suisse se doit de participer à cet effort afin de pouvoir amener son expertise dans les réflexions et opérations à venir. Le PLR soutient l'objectif général du Fonds qui doit permettre d'augmenter le niveau de sécurité dans l'UE, favoriser le partage d'informations entre les pays, limiter l'immigration clandestine, tout en facilitant les voyages effectués de façon légitime. En parallèle, la Suisse ne doit pas rester passive et doit renforcer le contrôle à ses frontières en augmentant notamment le nombre de gardes-frontière. La sécurité nationale fait partie des tâches prioritaires d'un Etat de droit.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

PLR.Les Libéraux-Radicaux  
Le Président

Le Secrétaire général



Philipp Müller  
Conseiller aux Etats



Samuel Lanz